



# DOCUMENT DE TRAVAIL

## AFFAIRES SOCIALES, FEMMES, FAMILLE ET ENFANCE

**Garantir une véritable politique de solidarité en faveur des citoyens français de l'étranger**

Liste de propositions sur lesquelles échanger en vue d'une réflexion commune pour définir des engagements prioritaires.

- 1 Accompagner une réforme de la CFE**, afin de la rendre plus attractive pour les plus jeunes, avec le renforcement des droits des jeunes chercheurs à l'international (portabilité des droits sociaux pendant les études ou pendant le doctorat ; assurance maladie via une CFE spécifique). Faire élire le Conseil d'administration de la CFE par l'ensemble des conseillers et délégués consulaires plutôt que par les seuls élus AFE.
- 2 Donner un rôle décisionnaire aux conseillers des Français de l'étranger**, lors des conseils consulaires pour la Protection et l'Action Sociale des Français de l'étranger, pour l'attribution des subventions aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité.
- 3** Dématérialiser totalement les **certificats de vie**, leur demande et leur envoi par les assurés via services-public.fr. Généralisation des échanges de fichiers dématérialisés relatives à l'existence et au décès des citoyens français avec entre administration française et consulats afin de **supprimer les contrôles d'existence** pour les assurés identifiés lors de l'échange des fichiers, en attendant, que la possibilité soit donnée à nos compatriotes les plus fragiles de prouver leur existence au moyen de visio-conférences avec le service compétant du consulat général à qui seront accordés plus de moyens.
- 4** Conjuguer le bénéfice de plusieurs conventions de **sécurité sociale**, en particulier pour le calcul des retraites hors Union Européenne. Rétablissement de la carte vitale pour les Français retraités hors de France. Hors union européenne et hors pays ayant signé une convention bilatérale de sécurité sociale entre le pays d'expatriation et la France: **retour aux droits acquis avant la loi de financement de la Sécurité sociale du 22 décembre 2021** pour que les Français ayant cotisé plus de 15 ans à une caisse de retraite gardent leur droits à la Sécurité sociale donc carte vitale lors de leurs séjours temporaires en France.
- 5** Augmentation substantielle du **budget des bourses scolaires** pour faire face aux frais de scolarité croissants, afin d'aider les nombreuses familles dont les difficultés financières ont été aggravées par la pandémie et des subventions aux associations qui proposent des programmes parascolaires.
- 6** Définir une **politique générale d'action sociale** envers les Français de l'étranger et **remplacer les aides ponctuelles pour nos concitoyens en grande difficulté par un dispositif pérenne d'allocations**, qui tienne compte d'une nécessaire coordination des actions sociales et des demandes d'aides consécutives à la pandémie de COVID-19
- 7** Renforcer l'attribution de subventions aux **organismes locaux d'entraide et de solidarité** (OLES) et associations de bienfaisance afin de venir en aide à nos compatriotes fragiles et isolés sortis du système de Prestation d'Assistance Consulaire.

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?

Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez pas à nous écrire à [coordination@francaisdanslemonde.fr](mailto:coordination@francaisdanslemonde.fr)



FRANCAIS.ES  
DANS LE MONDE

« UNE CHANCE POUR LA FRANCE »

*Segolene Royal*

# DOCUMENT DE TRAVAIL

## AFFAIRES SOCIALES, FEMMES, FAMILLE ET ENFANCE

*Garantir une véritable politique de solidarité en faveur des citoyens français de l'étranger*

- 8 Rehausser le taux de base afin d'aider nos compatriotes en grande précarité, seuil de revenus mensuels et le montant accordé chaque mois pour la plupart des allocations.
- 9 Améliorer le **dispositif STAFE** visant à appuyer les projets d'associations locales de français de l'étranger, avec une plus grande simplification pour en faire un véritable levier d'une vie associative dynamique. Rendre la commission nationale décisionnelle et non seulement consultative. Mettre à jour les critères d'éligibilité sur la base du contexte pandémique et post-pandémique.
- 10 Prévoir une formation et les moyens adéquats pour que les **femmes françaises à l'étranger en danger et leurs enfants, victimes de violence** aient un accueil et un accompagnement dans les consulats.

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?

Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez-pas à nous écrire à [coordination@francaisdanslemonde.fr](mailto:coordination@francaisdanslemonde.fr)